

# Des nouvelles du projet d'agglomération

Depuis septembre 2019, les communes de Martigny, Martigny-Combe et Fully œuvrent, en collaboration avec le canton, à la concrétisation d'un *Projet d'agglomération* en accord avec le programme en faveur du trafic d'agglomération (PTA). Son but, soutenir les communes dans la mise en place d'infrastructures de mobilité tenant compte de l'urbanisation. Le projet sera déposé à la Confédération auprès de l'Office fédéral du développement territorial en septembre 2021. Retour sur un processus.

L'accroissement de l'urbanisation constitue actuellement un des enjeux majeurs des communes, et celui-ci ne va pas cesser dans les années à venir, notamment en raison de ses implications liées à la question des transports. Les politiques de coordination entre ces deux éléments restent souvent insuffisantes, bien que nos modes de vie génèrent toujours plus de trajets qu'ils soient professionnels ou privés.

## Pourquoi une agglomération ?

Les problèmes de circulation et de mitage du territoire engendrent du bruit, de la pollution, du stress, des accidents, etc. Tout ceci impacte fortement le confort des citoyens, et les limites administratives nécessaires dans certains cas, entravent plutôt la recherche de solutions dans celui-ci, car chaque commune travaille de son côté et installe des infrastructures parfois inefficaces sur le long terme et à des coûts élevés. La formule de l'agglomération prend alors tout son sens puisque la planification territoriale et la mobilité ne doivent pas se penser intra-muros, mais bien tournée vers les alentours.

## La politique fédérale des agglomérations

Les projets d'agglomération découlent d'une politique mise en place par la Confédération dans les années nonante. En 2001, le Conseil fédéral institue la politique des agglomérations avec les objectifs à long terme suivants :

- Renforcer la qualité de vie ;
- Garantir la compétitivité ;
- Développer un tissu urbain de qualité ;

Les villes et agglomérations concentrent plus de 70% des habitants et 80% des emplois en Suisse. Moteurs d'expansion économique, sociale et culturelle, elles ont connu une croissance rapide durant les dernières décennies. Avec comme corollaire un développement citoyen important, pas toujours pensé sur le long terme. Celui-ci, couplé à l'augmentation du niveau de vie et celle de la mobilité individuelle a engendré une saturation de plus en plus fréquente des réseaux routiers, notamment à l'entrée des communes et dans les centres aux heures de pointe. En cas d'acceptation du projet, 30 à 50% du coût des infrastructures de transport peuvent être pris en charge par la Confédération.

## En Valais aussi

À l'origine, ce phénomène était limité aux plus grandes villes du pays. Force est de constater qu'aujourd'hui cette problématique atteint désormais celles de tailles plus modestes. Le Valais n'échappe pas à cette évolution, notamment Martigny et ses alentours. Le projet d'agglomération de la Confédération promeut la collaboration entre différentes entités s'engageant, au moyen d'une convention, à travailler ensemble. La mise en place de mesures transversales entre celles-ci représente un axe crucial du dossier. Martigny, Martigny-Combe et Fully ont choisi cette voie. Grâce à la création d'un comité technique (COTECH) constitué au minimum d'un représentant par commune, ainsi que de représentants du canton, de mandataires et de l'Antenne Région Valais romand (ARVR). Le COTECH établit des propositions pour le comité de pilotage

communes et des représentants du canton le composent. Son président est Bernard Monnet, préfet du District de Martigny. En tant que chef de projet, l'ARVR assure la coordination des groupes de travail et des mandataires (Citec Ingénieurs-conseils et nomad architectes Valais Sàrl). Elle informe régulièrement le groupe technique (COTECH) et le comité de pilotage (COPIL) de l'avancement du projet.

## Un projet d'agglomération comprend

- Une vision d'avenir qui indique où le développement de l'urbanisation doit être soutenu et où le réseau de transports doit être pensé en conséquence.
- Une stratégie détaillant les étapes pour atteindre les objectifs
- Des mesures ou des projets à réaliser

## Critères d'efficacité

Il en existe quatre :

- Amélioration de la qualité du système de transport
- Développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti
- Accroissement de la sécurité du trafic
- Réduction des atteintes à l'environnement et à ses ressources

## Le projet actuel

Les trois thèmes : la mobilité, l'urbanisation et le paysage regroupent à ce stade une vingtaine de mesures. Une fiche individuelle liste les détails de chacune d'entre elles sur le site internet : <https://agglo-coude-rhone.ch>. Après un état des lieux de la situation actuelle, une description du résultat attendu permet aux visiteurs de se projeter.

Des cartes accompagnent les explications, et intègrent chaque nouvel élément dans la perspective d'ensemble. En effet, les trois communes y sont représentées de même que les axes existants. Le site donne l'occasion aux citoyens de laisser des commentaires, tout en voyant ceux déjà rédigés depuis la mise en ligne. Romain Fournier, spécialiste mobilité à l'Antenne Région Valais romand, confirme que « les remarques offrent des pistes d'explorations intéressantes et inspirantes. Elles peuvent permettre d'adapter certaines priorités ».

## Gares et alentours

Plusieurs mesures emblématiques du projet d'agglomération concernent les gares et l'aménagement de leurs abords. La volonté est de rendre ces zones plus conviviales et plus sécurisées. Les mesures concernent des accès facilités pour les personnes à mobilité réduite, l'implantation d'espaces verts, l'installation de garages à vélos fermés, la construction de plateformes de correspondance entre les bus et les trains plus fonctionnelles, etc.

Les propositions touchent la mobilité, l'urbanisation et le paysage, mais clairement les trois aspects demeurent profondément liés. L'importance de travailler ensemble afin de permettre à des idées novatrices et conséquentes de voir le jour ne laisse aucun doute. Les équipes élaborant le dossier font preuve de confiance, de passion et d'énergie, espérons que leurs efforts aboutiront, pour le mieux-être de tous !

